



Délais transcription divorce Nantes

Par Lahsen

Bonjour

Je me permets de vous contacter suite à un souci concernant les délais de transcription de divorce à Nantes, on m'indique un délai d'attente entre 12 et 18 mois. Ayant des soucis de santé reconnus MDPH ect j'ai besoin de quelqu'un a mes côtés, j'aimerais me remarier. J'aimerais savoir si une solution X ou Y est possible afin que ma transcription se fasse le plus tôt possible. (Elle n'est jamais venue en France et sait remarier aussitôt le divorce obtenu)

Je me suis renseigné à la va vite j'ai l'impression qu'il y a aucune solution mise a part attendre mais je préfère demander à un avocat, sachant que mon dossier a été envoyé complet fin janvier 24 je me suis permis de renvoyer une lettre fin avril afin d'expliquer ma situation un peu particulière je n'ai rien reçu de leurs part mise a part la confirmation du dépôt de dossier début février avec mon numéro de dossier

En vous remerciant d'avance

Par Violet

Bonjour Lahsen,

Lorsque vous indiquez :

"....mais je préfère demander à un avocat"

Vous pourriez consulter un avocat dont la prestation est gratuite.

cf.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706>

Si tel est votre choix, n'omettez pas de vous munir de tous les documents dont vous disposez : pas de souci, l'avocat les lira mais ne les conservera pas.

Cordialement